

**Extrait du Registre des Délibérations
du Bureau du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Séance du 8 Février 1999
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Nombre
de membres : 17

Votants présents : 10

MM. LOGEL, HAAS, SIBLER, Mme CABIROL, MM. NEUHARD, PREVOT,
ISEL, WINLING, BABILON, RUSTENHOLZ.

Absents : MM. WITTMER, SCHLOSSER, Mme WEISS, (excusés)

MM. ATZENHOFFER, GOETZ, (excusés)

MM. MEYER-KUHN, WEISBECKER.

Dél. N° 3 /1999

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION
Association MJC VALOISIRS

L'Association VALOISIRS a introduit une demande de subventions relatives aux
coûts de transports pour l'accès aux centres de loisirs :

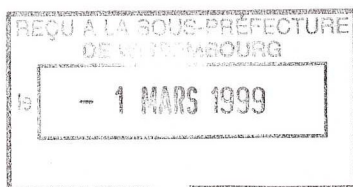
Année 1997	7 235 F
Année 1998	8 367 F

Le Bureau,

- ***VU le programme d'actions du Contrat d'Objectifs de la Vallée de la Sauer prévoyant au titre de l'action "transports collectifs" une prise en charge des dépenses engagées –dont moitié sur fonds Région et moitié sur fonds propres de la Communauté de Communes-***
- ***VU la délibération du Conseil Communautaire du 23 septembre 1996 approuvant le Contrat d'Objectifs et le programme d'actions***
- ***VU la délibération du Conseil Communautaire du 9 mars 1998 donnant délégation au Bureau***
- ***CONSIDERANT la demande de l'Association MJC VALOISIRS***

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

. d'attribuer les subventions de 3 618 F pour l'année 1997 et de 4 184 F pour l'année 1998, correspondant à 50 % du coût des transports (Centres de Loisirs) à l'Association MJC VALOISIRS.



Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 12 février 1999
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "B. LOGEL", written over a horizontal line.